

COMMUNE DE PÉRET



2022

BULLETIN MUNICIPAL

PERET

UN VILLAGE RESOLUMENT **TOURNÉ VERS L'AVENIR,**
FIER DE SON PASSÉ ET DE SES TRADITIONS



Vie municipale, projets et
manifestations au
programme de ce bulletin
2022 !



Chères Pérétoises, chers Pérétois,

Nos souhaits de bonne année, de bonne santé, de réussite dans vos projets vont à chacun de vous, avec une pensée particulière pour les plus démunis, ceux qui souffrent de maladie, de solitude et avec une pensée émue pour tous ceux qui nous ont quitté.

Je profite de ce bulletin pour saluer les nouveaux arrivants dans la commune : vous avez bien choisi la commune où il fait bon vivre. Bienvenue à Péret, bienvenue chez vous. Et puis, bien sûr tous nos vœux aux 22 bébés nés en 2022. Au recensement de l'année dernière, notre population a un peu augmenté, nous sommes à présents 1131 habitants.

Les vœux sont un instant privilégié pour remercier celles et ceux qui apportent leur contribution à faire de notre collectivité un cadre de vie agréable.

Pour commencer, je remercie chaleureusement toutes celles et ceux qui m'entourent et œuvrent au quotidien au service de notre commune : l'ensemble du Conseil Municipal, mais aussi leurs conjoints qui acceptent leur implication tout au long de l'année et l'ensemble du personnel, administratif, technique, scolaire et culturel.

Merci à chacun personnellement.

Je tenais à remercier tout particulièrement, vous tous, les Pérétoises et Pérétois, qui avaient fait preuve de solidarité lorsque la pandémie nous a touché, lorsque nous avons accueilli les familles ukrainiennes sur notre commune en leur faisant des dons. Mais aussi en confectionnant les colis pour l'Ukraine. Sans oublier les boîtes de Noël pour les plus démunis.

Je remercie également chacun des acteurs de notre commune : artisans, commerçants, agriculteurs, enseignants, présidents, membres et bénévoles des associations sportives et socio-culturelles.

Grâce à vous tous, Péret est dynamique et vit ! Merci à tous !

Ce bulletin est bien sûr un moment de rappel des actions de l'année écoulée.

Sachez toutefois que le conseil municipal gère au mieux notre budget malgré l'explosion des dépenses contraintes (énergie, assurances, élévation du point d'indice..) en faisant notre possible pour ne pas augmenter nos taux d'imposition.

Le projet marquant 2023 sera l'extinction de l'éclairage public qui a débuté le 8 janvier dernier. En plus de la dimension financière, il revêt une dimension environnementale et nous espérons qu'il sera bien accueilli par l'ensemble de la population.

Avec l'équipe municipale, nous définissons ensemble les priorités, les projets et les objectifs de notre action en cherchant toujours le plus juste équilibre entre la pertinence des attentes des habitants, les enjeux de demain et les projets soutenables financièrement.

Que 2023 soit efficace dans l'avancée de vos et nos projets

Que 2023 soit solidaire dans toutes nos interactions avec les autres

Que 2023 soit douce pour vos familles et vos proches

Excellente année 2023 à tous.

Votre Maire
Isabelle SILHOL



SOMMAIRE

EDITO	2
VIE MUNICIPALE	3
LES PROJETS	8
ACTIVITÉS MANIFESTATIONS	12

Dans ce numéro :

-Le détails des travaux réalisés en 2022

- Le point sur les économies d'énergies communales

-Les photos des différences manifestations

LA COMMUNE EN CHIFFRES

2021

DONNÉES TECHNIQUES

33 ouvertures de compteur d'eau
 13 raccordements au réseau d'eau et d'assainissement
 7 dépôts de permis de construire
 6 dépôts de permis de construire modificatif
 56 dépôts de déclaration de travaux
 42 dépôts de Déclaration d'Intention d'Aliéner (vente de terres, terrains à bâtir ou habitations)
 75 inscriptions sur les listes électorales
 15 inscriptions des jeunes de 16 ans au recensement militaire

DONNÉES SCOLAIRES

98 enfants à la rentrée scolaire de septembre 2022.
 172 998 € de dépenses en 2021-2022
 30 258 € de recettes en 2021-2022

DONNÉES SOCIALES

1131 habitants
 22 Naissances
 4 Mariages
 5 Décès

ELECTIONS

Elections législatives et présidentielles :
 835 inscrits

- Elections législatives d'avril
 458 votants au 1^{er} tour et 461 au 2nd tour
- Elections présidentielles de juin
 682 votants au 1^{er} tour et 637 au 2nd tour

DONNÉES FINANCIÈRES

Budget 2022

Dépenses et recettes de fonctionnement
 964 000 €

Dépenses et Recettes d'investissement
 655 000 €

Réalisations 2022

Dépenses de fonctionnement
 783 914 €

Recettes de fonctionnement
 1 105 165 €

Dépenses d'investissement
 1 317 140 €

Recettes d'investissement
 1 258 456 €

Taux d'imposition non augmentés

RECENSEMENT DE LA POPULATION

652 logements enquêtés
 5 logements non enquêtés (refus)
 517 résidences principales
 135 résidences occasionnelles, secondaires ou vacantes

Population recensée en 2022 : 1131



I - VIE MUNICIPALE

"NAISSANCES DE 9 FILLES ET DE 13 GARÇONS EN 2022"

ETAT CIVIL



ILS SONT NOUVEAUX PÉRÉTOIS

COLLIN RIBEIRO Oféo 5 janvier
PERMINGEAT Enée 6 janvier
SINTES Mia 8 janvier
BENZAERAF Elijah 12 janvier
MOREAU Antoine 1 février
DUPLOUICH Baptiste 26 février
DUBRUNFAUT Méline 20 avril
AMADOU Nathan 1 mai
TALIERCIO Lucien 31 mai
LENERT BENABDELLAH Kélyan 31 mai
GINER MONTAGUT Avril 13 juin
SASTRE Lyvia 30 juin
CHEDHOMME MAGNIENT Romy 15 juillet
PEDRENO Zacharie 25 juillet
BOUET Matthieu 11 août
BOUSQUET Lya 15 septembre
ALAMPI Domenico 10 novembre
ALAMPI Enora 10 novembre
TROCELLIER Valentin 14 novembre
DELMAS Catalyna 26 novembre
LEGROS Mia 27 novembre
SAURET Lévon 28 décembre

ILS SE SONT UNIS



LAFITTE Roman- ADANKLOUNON Dona 4 juin
POUIT Denis - COURAUD Martine 4 juin
COLL Tristan - DURAND Karine 11 juin
DAL MAGRO Cédric - LASSALE Marina 6 août

ILS NOUS ONT QUITTÉS



HIDALGO veuve CUVELIER Claudine 2 mars
SABOT veuve DEANGELINI Suzanne 8 mars
GALARZA née MOLINA Madeleine 27 juillet
AUGÉ Claude 22 octobre
PIERRE Georges 14 novembre

LES DELIBERATIONS ET ARRETES

En 2022, 9 séances de Conseil Municipal ont eu lieu, et 64 délibérations ont été prises et 240 arrêtés



Les arrêtés municipaux à retenir :

- Divers arrêtés relatifs aux travaux de voirie, à l'accord ou aux refus de permis de construire et déclarations préalables, à la carrières des agents
- Circulation animaux domestiques
- Écluses bd Frédéric Mistral
- Extinction éclairage public

Les délibérations à retenir :

- Budget, décisions modificatives, compte administratif
- Election adjoints
- Subventions aux associations
- Transfert compétence éclairage public à Hérault Energies
- Plan rénovation façade
- **Demande de subvention projet d'embellissement du village**
- Prêt du matériel et caution
- Adhésion mission Agent de Surveillance de la Voie Publique

ELECTIONS ADJOINTS

A la suite de la démission de Mme Magalie BILHAC de sa fonction de 1^{er} adjoint, des nouvelles élections ont eu lieu le 3 juin 2022.

Ont été élus :

Monsieur Dominique ZARAGOZA au poste de 1^{er} adjoint **délégué aux finances, à l'urbanisme, aux travaux et aux affaires générales** ;

Mme Pauline SOULAIROL au poste de 2^{ème} adjoint déléguée au CCAS, affaires scolaires, environnement, affaires générales.



SOLIDARITE : UKRAINE ET NOËL

Le village s'est mobilisé pour soutenir l'Ukraine en guerre. La mairie a centralisé les dons de la population. Des bénévoles les ont triés par thèmes (habillement, hygiène, couverture etc.), puis ils ont été envoyés en Ukraine par la Communauté de Communes du Clermontais.

De même, en partenariat avec le Comité des Fêtes et la Croix rouge, la commune a recueilli 27 boîtes de Noël à offrir aux plus démunis.

La mairie souhaite remercier tous les habitants de Péret pour leur solidarité.



ACTIONS EN FAVEUR DES AINES

ATELIER MÉMOIRE ET GYM ADAPTÉE

La mairie organise par le biais du CCAS des ateliers pour les séniors. Ils se sont déroulés tout au long de l'année et ont connu un franc succès.

Les participantes qualifient l'activité gym sénior de « sympathique animation » et pensent que « l'adorable animatrice Agatha, a fait preuve d'une particulière compétence tout en alliant exercices physiques et humour ». Elle se sentent « réconciliées avec la volonté de l'effort physique » pour leur bien-être.

De même, pour les ateliers mémoire, l'humour et les jeux se sont alliés pour travailler la mémoire des séniors dans la joie et la bonne humeur.

Divers ateliers devraient être reconduits en 2023 si les prestataires sont disponibles.



ARRIVÉE DES ASVP



La Communauté de Communes du Clermontais a décidé de mettre en place un service ASVP : Agents de Surveillance de la Voie Publique. Ces agents patrouillent sur les différentes communes du Clermontais et interviennent pour régler les problèmes de stationnement, de voisinage, de chiens etc. Ce service était gratuit pour 2022. Vu le succès de la mission, il sera reconduit par conventionnement en 2023 pour un coût de 4000 € par an.

Six agents interviendront en été et quatre en hiver pour l'ensemble des communes.



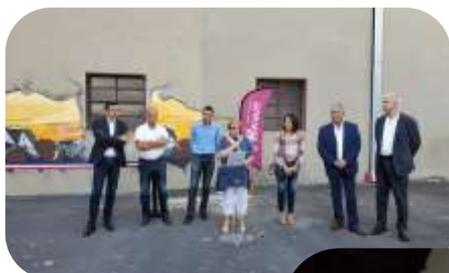
I - VIE MUNICIPALE

INAUGURATION DOJO

Le projet d'aménagement d'une salle de dojo et de vestiaires dans la halle aux sports s'est terminé en 2022.

Il a été inauguré le vendredi 16 septembre 2022, en présence de M Éric SUZANNE, sous-préfet de Lodève et du Sénateur Christian BILHAC. Après le traditionnel « coupé de ruban », les Pérotois et élus présents ont pu assister à un match de boxe, puis ont partagé le verre de l'amitié. **Coût total définitif : 162 463 € TTC.**

La commune a obtenu des aides financières du Conseil Départemental, 81 233€, de l'Etat, 13 051€, et du Conseil Régional, 14 031€. Elle obtiendra un reversement de TVA de 26 650€. Soit un coût final de 27 498 €.



DEFIBRILLATEUR

En début d'année un 2ème défibrillateur en libre service a été installé à l'entrée de la halle aux sports (entrée côté gauche de la halle) pour un coût de 2 167 €

Le 1er défibrillateur dont la commune s'est dotée il y a quelques années est installé à l'entrée de la mairie. Placé dans une boîte aux lettres isolée du froid, il est également en libre service.

Une formation gratuite sera proposée aux habitants au mois de mars par un médecin.



ARMISTICES

Comme chaque année, la mairie organise les cérémonies de commémoration des armistices des guerres de 1918 et 1945 : défilé au départ de la mairie, dépôt de gerbes, discours, hommages aux Pérotois morts pour la



France, minute de silence et Marseillaise, en présence du Conseil Municipal des Jeunes et de Monsieur le Sénateur de l'Hérault Christian BILHAC.

La cérémonie est suivie du verre de l'amitié en mairie.



EMPLOYÉS MUNICIPAUX

En 2022, la commune a fait appel à 2 contractuels, Vincent BILHAC et Hélène ANTOINE afin de pallier à l'absence prolongée de plusieurs agents au secrétariat et au service technique. Très efficaces dans leur travail, ils ont été beaucoup appréciés par leurs collègues et par la population.

Ils ont également permis de pallier aux modifications d'horaires demandées par certains agents sur leur poste au niveau de l'école et du service technique.

CITOYENNETÉ

VISITE DU SÉNAT

Les 19 et 20 septembre 2022, les enfants de CM1 et CM2 ont fait un séjour citoyen à PARIS en visitant **l'Assemblée Nationale, le Sénat et le Panthéon. Ils ont été chaleureusement reçus par Monsieur Christian BILHAC, Sénateur de l'Hérault. Ce dernier leur a permis de rentrer dans l'hémicycle et leur a expliqué le fonctionnement des séances ainsi que l'histoire du Palais du Luxembourg.**



CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) a réalisé différentes actions et a mis en place plusieurs **manifestations durant l'année 2022 :**

Adhérent à la L.P.O. (Ligue Protectrice des Oiseaux), le CMJ a reçu des animateurs pour un atelier de fabrication de nichoirs et mangeoires ouvert à tous les CM1/CM2. Ils ont été installés autour de la médiathèque qui a été labellisée "refuge L.P.O."

Le CMJ a participé à la sortie de l'éléphanton ; habillage, déshabillage; conduite de l'animal, portage du fanion, chant, et, lecture d'une histoire créée par les membres de l'ancien conseil.

Les enfants ont réalisé une vidéo sur la sécurité

routière à pied et à vélo, pour la diffuser dans les classes à l'école. Ils ont organisé la journée intergénérationnelle à la halle aux sports (grand succès), ont participé à l'organisation et au déroulement de la journée "collecte des déchets", ont réalisé à un atelier de confection de cendriers à l'école pendant les vacances scolaires avec la mairie. Ils ont créé deux boîtes à livres dans des frigos récupérés, qui sont installés sur la place et au champ de l'eau.



Le CMJ est élu pour 2 ans. Aussi, à la rentrée scolaire 2022-2023, de nouvelles élections se sont tenues durant la classe, sous la direction de Bernadette DEL-ROX, élue référente du Conseil Municipal des Jeunes, et de Laurence SAUDO, l'enseignante des CM1 et CM2.

12 jeunes élus : 6 garçons et 6 filles, 6 CM1 et 6 CM2 : Lorenzo, Laura, Mahéva, Océanne, Malo, Julian, Louise, Nolan, Joanie, Tiago, Mathilde, et Mathéo. Louise a été élue Présidente le 6 janvier 2023, date à laquelle l'ancien CMJ a cédé la place au nouveau, lors d'une réunion à la mairie avec Madame le Maire et son conseil municipal.



TEMPS PERISCOLAIRES

La commune continue à travailler en partenariat avec la Communauté de Communes du Clermontois pour les garderies du matin et du soir et pour la cantine. Après plus d'un an de mise en place, le bilan est très positif.

Les enfants sont mieux encadrés car le transfert de cette compétence a permis de fournir du personnel supplémentaire à ce service. Les effectifs sont en constante augmentation.

Les parents ont maintenant plus de souplesse pour la réservation des repas de leurs enfants et des places en garderie car l'inscription et le paiement se font en ligne sur un portail dédié.

Quant à l'avantage financier, il s'est avéré fondé puisque le coût du service périscolaire pour l'année 2021-2022 n'a été que de 811 €. En effet, la commune a dépensé 21 126 € en frais de personnel, électricité, etc mais a encaissé de la part de la Communauté de Communes 20 135 € puisque 4 agents municipaux sont mis à disposition du service.



II - PROJETS

"POURSUITE DES TRAVAUX DE SECURISATION DU VILLAGE"

TRAVAUX BD FREDERIC MISTRAL

Dans la continuité des travaux d'embellissement du cœur de village de la Place des Anciens Combattants et de la Place du Griffon achevés en Juillet 2020, la commune de Péret a souhaité lancer des travaux d'embellissement et de mise en sécurité du Boulevard Frédéric Mistral.

Cet axe très fréquenté donnant sur le Boulevard de la Liberté est l'un des accès principaux au centre du village.

Le projet consistait à réaliser un cheminement piétonnier sécurisé et continu, mettre en valeur le cœur de village par l'aménagement d'une zone paysagère, et réduire la vitesse des véhicules par un recalibrage de la chaussée.



Coût total des travaux : 165 961 € TTC, avec une subvention du Conseil Départemental de 41 200 € et une récupération de TVA de 27 224 €. Soit un coût pour la commune de 97 537 €.



CIMETIÈRE

Les travaux de création du nouveau cimetière situé route de Cabrières ont débuté en fin d'année. Le réseau d'eau a été créé et les fondations de l'ossuaire et du serre-main ont été réalisées. Les travaux se poursuivront en 2023 par la maçonnerie et la clôture. Les futures concessions devraient pouvoir être mise à la vente en 2023.

TRAVAUX DU DEPARTEMENT

RÉFECTION ROUTE DE CLERMONT ET AVENUE JEAN MERMOZ

La municipalité a demandé au Conseil Départemental de procéder à la réfection des RD 128E3, route de Clermont et RD 128E5, avenue Jean Mermoz.

Les travaux sur la route de Clermont se sont inscrits dans un prolongement de ceux qui avaient été réalisés il y a quelques années. Ils ont permis d'élargir la voie très empruntée pour l'entrée du village et de remettre en état la chaussée très accidentée.

Quant aux travaux de l'avenue Jean Mermoz, ils ont permis une sécurisation de l'entrée de ville côté Lieuran, en particulier au niveau du virage des Mazes.



Ces travaux ont été entièrement financés par le Département de l'Hérault.



TRAVAUX EN RÉGIE

Comme chaque année, les employés municipaux réalisent entre 20 000 et 25 000 € de travaux (fourniture et main d'œuvre comprise) sur la voirie ou les bâtiments communaux. En 2022, voici les travaux qu'ils ont réalisé :

IMMEUBLE RUE ANATOLE FRANCE

L'appartement situé au dessus de l'ancienne boulangerie, racheté par la mairie à la Communauté de Communes du Clermontois l'an dernier devait être rénové. Les employés municipaux ont remplacé les radiateurs, la cabine de douche et ont réalisé des travaux de peinture pour un montant total de 13 494 €.

DÉPLACEMENT DES ABRIBUS

Grâce aux travaux du Département sur la route de Clermont, les bus de lignes et scolaires d'Hérault Transport ont pu modifier leurs itinéraires et emprunter cette voie. L'arrêt de bus de l'avenue Jules Ferry a donc été déplacé bd Pasteur et un 2ème arrêt a été créé à l'embranchement de l'avenue Jules Ferry et du bd Pasteur. Coût des travaux, 1 993 €. Cela a permis de désengorger et sécuriser l'entrée de l'école le matin qui se faisait à la même heure que l'arrivée des bus.



RÉPARATION DU GRIFFE

La fontaine située place Georges Clémenceau fuyait car elle n'avait pas été rénovée depuis longtemps. Soucieux de préserver le patrimoine Pérotois, la municipalité a donc demandé aux employés municipaux de rafraichir l'étanchéité de la fontaine, pour un montant de 1 635 €.



SECURISATION BD PASTEUR

Le Conseil d'Ecole a demandé à la mairie de sécuriser le bd Pasteur en installant un grillage le long des portions dangereuses. Cela a été réalisé au plus tôt. Coût de l'opération, 1 491 €.

PEINTURE CLASSE

L'année dernière, la classe maternelle a été rénovée. Cette année, la municipalité a décidé de continuer la rénovation des classes avec la classe des grande section et CP. Celle-ci a été repeinte pour un coût de 1 142 €.

Mais aussi, les employés municipaux ont réalisé le réseau d'eau du cimetière pour un coût de 1 512 €, ont rénovés et créé des décorations de Noël pour 1 449 €, et ont installés des détecteurs de CO₂ à l'école et dans les bâtiments publics pour 919 €.



RÉNOVATION DES BÂTIMENTS COMMUNAUX

La commune a souhaité réaliser différents travaux d'isolation et de mise aux norme de l'électricité dans plusieurs bâtiments communaux.

Un projet a été mis en place afin de solliciter l'aide financière du Département de l'Hérault. Ces derniers devraient nous aider à hauteur de 9 000 € pour un projet total de 30 242 € HT. Les travaux prévus sont entre autres, la plâtrerie, isolation thermique, électricité, revêtement de sol et peinture du 2ème étage du local rue A. France, et la mise en conformité électrique de la salle R. Fréja-ville, et des bureaux des associations de l'espace le Peyral.

II - PROJETS

]

ECONOMIE D'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES

La commune est très impliquée dans la gestion et l'économie d'énergie et des ressources. Cette dernière a débuté lors du mandat du précédent Conseil Municipal et se poursuit avec l'actuel Conseil.

C'est ainsi que des panneaux photovoltaïques ont été installés sur les toits de la halle aux sports et de la salle polyvalente du Peyral. La municipalité étudie actuellement un projet pour l'installation future de panneaux en autoconsommation sur les bâtiments publics.



Concernant l'économie d'énergie électrique, le Conseil Municipal a travaillé en 2022 sur l'extinction de l'éclairage public. Celle-ci aura lieu début 2023 et aura à la fois la vocation de limiter les dépenses communales électriques mais aussi de préserver l'environnement.

La commune a également mandaté une société (New énergie) afin d'étudier les factures d'électricité de la commune et de rechercher les éventuelles erreurs ou incohérences. Péret est bon élève car aucune erreur n'a été détectée.

Dans la même optique d'économie d'énergie électrique, la commune travaille actuellement sur un projet de changement des lampes sodium de l'éclairage public par des leds. Le remplacement des 194 lanternes situées sur toute la commune ayant un coût de 167 000 € HT, le projet ne pourra pas se faire dans l'immédiat mais il devrait se réaliser par secteur au fil des ans en fonction des projets communaux. De même, les lampes sodium de la salle le Peyral seront remplacées dès que possible.

Concernant la ressource en eau, la commune a agi en fonction de ses possibilités. Des systèmes hydro économes autrement appelé « mousseurs » ont été installés à l'école et dans les bâtiments publics afin d'économiser l'eau.

La municipalité est également attentive lors de la réalisation des travaux. La rénovation énergétique est toujours priorisée, et la commune s'engage lorsqu'elle le peut dans les procédures de Certificat d'Economie d'Energie. Elle devrait participer en 2023 ou 2024 au GEP, Groupement d'Economie d'Energie d'Hérault Energies afin de bénéficier d'une analyse et d'un suivi personnalisé des consommations d'énergie des bâtiments publics, et de préconisations de travaux dans les bâtiments avec une évaluation de leurs coûts.

Enfin, la commune est impliquée en matière de préservation de l'environnement et de gestion des déchets. Dès qu'elle le peut, la commune utilise du papier recyclé (ce bulletin municipal est imprimé sur du papier recyclé), et les déchets sont triés au niveau du secrétariat, de la médiathèque et de l'école.

Péret fait également partie de l'étude sur le déploiement du bac jaune pour chaque habitant. Il aura lieu en 2024 ou 2025.

8 000 ARBRES

La commune a participé au projet du Conseil Départemental « 8000 arbres ». Le Département offre aux communes des arbres de différentes essences. Ces dernières s'engagent à les planter et à en prendre soin afin de protéger l'environnement. C'est ainsi que Péret s'est vu doter de 27 arbres : arbres de Judée, arbres impériaux, chênes verts, cyprès de Provence, érables de Montpellier, frênes à fleurs et murier blancs.

Ils ont été plantés aux jardins partagés et à l'emplacement du futur cimetière.



ZOOM SUR L'EXTINCTION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

La commune a fait le choix de procéder à l'extinction de l'éclairage public par délibération en date du 2 septembre 2022.

Une réunion publique a été organisée le 18 novembre à la salle J. Brel afin d'expliquer le projet à la population et par arrêté en date du 20 décembre 2022, il a été décidé d'éteindre l'éclairage public sur l'ensemble de la commune de 23h à 5h du 1er novembre au 30 avril et de minuit à 6h du 1er mai au 30 octobre. La phase expérimentale de 6 mois permettra à la commune d'adapter cette extinction.



La volonté d'éteindre les lampadaires a donc 3 raisons :

- Une nuit de qualité pour tous !
- Impact de l'éclairage sur la sécurité
- Economies d'énergie avec l'extinction

En effet, l'extinction de nuit est une action marquante qui permet de sensibiliser les citoyens à la problématique énergétique, de démontrer les engagements de la collectivité et de dégager certaines économies sur le fonctionnement des équipements. Les dépenses d'électricité d'éclairage public correspondent à presque 50 % de la facture communale. L'extinction de nuit permettra de réduire l'augmentation du budget de fonctionnement.

III - ACTIVITÉS / MANIFESTATIONS

EN PHOTOS

La commune, les différentes associations du village, APEEP (Association des Parents d'Elèves de l'Ecole de Péret), Comité des Fêtes, Jardins Familiaux, OC2P (Olympique Club de Pétanque Pérétois) travaillent dur pour animer le village et proposer différentes manifestations aux Pérétois. De même, différentes activités sont programmées via la Communauté de communes du Clermontais . Retour en photos.



Salon du bien être



Tournois de pétanque



Journée intergénérationnelle



Bourse aux jouets



Fête locale



Carnaval



Soirée filles



Marché de Noël



Médiateurs scolaires





Journée des associations



Racontons nous Péret



Fête des voisins



Journée du patrimoine



Racontons nous Péret



Journée de recyclage



Concert de Jazz



Téléthon



Racontons nous Péret



Chorale à l'église St Félix



Noël des écoles



EN MUSIQUE

CONCERT ENSEMBLE(S) - FÊTE DE LA MUSIQUE - CONCERT DES **ÉLÈVES DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE**

PÉRET a la chance d'avoir une école de musique municipale. De ce fait, plusieurs concerts ont été organisés cette année. D'abord, Ensemble(s). C'est un concert qui regroupe plusieurs écoles de musique et orchestre à l'école. Cette année, nous avons eu la chance d'accueillir l'Ensemble de Servian, et l'Ensemble Junior de Clermont. Et bien sûr l'Ensemble de l'école de musique municipale de Péret et l'Orchestre à l'école de Péret se sont joint à eux.

Ensuite la fête de la musique. Cette année, elle a eu lieu juste après la fête de l'école dans laquelle l'Orchestre à l'école s'est produit. L'Ensemble de musique actuelle de l'école de musique, l'Orchestre de bric et de broc et l'Orchestre « Bazik » ont ravi un public conquis.

Enfin, début juillet, le concert annuel des élèves de l'école de musique s'est tenu à la salle le Peyral.

La mairie travaille de concert avec les communes de Fontès et de Cabrières pour l'école de musique inter-villages afin de pouvoir donner accès à la musique au plus grand nombre.



Concert Ensemble(s)



Fête de la musique



Fête de l'école

Concert de fin d'année des élèves

ACTIVITÉS POUR ENFANTS

Cette année encore les agents municipaux ont accueillis les enfants de 3 à 12 ans pour des activités durant les vacances scolaires pour la confection de cendriers, de décorations d'halloween ou de Noël. Et durant le mois de juillet, une semaine multi-activités a été organisée avec au programme entre autres, roller dance, paintball, piscine, ou visite du Parc du Theil.



ANIMATIONS A LA MEDIATHEQUE

La mairie organise des animations pour tout âge à la médiathèque.

D'abord les bébés lecteurs un vendredi sur deux pour les enfants de 0 à 3 ans. Ensuite des animations pour les plus jeunes comme des contes, et d'autres pour les plus grands, comme la séance de dédicaces du livre Fast Good Bye de Jean-Luc LETELLIER.



LE REPAS DES AINES

Le traditionnel repas des aînés a eu lieu jeudi 8 décembre. Il était accessible aux jeunes seniors et s'est tenu dans une grande convivialité. La commune a souhaité maintenir la formule du repas dansant au lieu de basculer sur un goûter car elle a considéré que les liens entre les Pérotois étaient plus facilement maintenus dans ces conditions.



CINEMA ITINERANT

Cette année encore la commune a renouvelé son partenariat avec le Cinéma Alain Resnais pour le cinéma itinérant. Ainsi 3 films par mois ont été diffusés à la salle Jacques Brel et cet été un film a été diffusé en plein air sur le parking de la halle aux sports.



CONTACTS

Commune de PERET

Mairie de PERET

Rue Claude Debussy

34800 PERET

Secrétariat : 04 67 96 09 41

Service technique : 06 30 63 29 36

Médiathèque : 04 67 96 36 74

Ecole de musique : 07 50 01 00 15



accueil@mairie-peret.fr



Mairie Peret



www.mairie-peret.fr

